

Nom de la compétition : **Régate des Zèbres 2021**

Dates complètes : **19-20 Juin 2021**

Lieu : **Plouër -sur-Rance / Tourelle des Zèbres**

Autorité organisatrice : **Société Nautique de la Baie de Saint-Malo SNBSM**

## 1. REGLES

- 1.4 Heure légale du coucher du soleil 22h 00 et du lever du soleil : 6h00  
1.5 Catégorie de RSO applicable : **navigation de moins de 6 Milles**

## 2. AVIS AUX CONCURRENTS

Emplacement du tableau officiel d'information : Chapiteau SNBSM Port de Plouër

## 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons : Devant le chapiteau  
4.2 Si différent de 60 minutes, délai entre l'affalé de l'Aperçu et l'envoi du signal d'avertissement : 30 minutes

## 5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

**Samedi 19 juin :**

**De 9h30 à 12h30 confirmation des inscriptions et remise des dossiers course sous le chapiteau SNBSM à Plouër**

13h00 Emargement sous le chapiteau

13h00 Briefing devant le Chapiteau SNBSM et sortie des bateaux à suivre

14h15 1<sup>er</sup> signal d'avertissement suivant indications données lors du briefing

*Ouverture du port de 1h00 à 9h00 et de 13h45 à 20h30*

18h30 Résultats et Pot – *Tirage au sort des lots offerts par Nautilots*

A partir de 19h45 soirée des équipages au restaurant de la cale à Plouër

**Dimanche 20 Juin :**

09h00 Emargement sous le chapiteau suivi d'un briefing

09h30 sortie des bateaux

10h00\* Signal d'avertissement de la course 2 suivant indications données lors du briefing ou par VHF 77.

*\*Horaires pouvant être modifiés selon les aléas techniques du barrage connus samedi 19 juin au matin*

18h00 remise des prix Bar Le Cunningham's port des Sablons

## 6. PAVILLONS DE CLASSE

Description des pavillons de classe *Habitable*

Les bateaux en course arboreront dans leur pataras (à défaut bastaque ou autre dispositif à l'arrière) :

IRC 1 Flamme Blanche

IRC 2 Flamme Jaune

HN 1 Pavillon « C »

HN 2 Pavillon « N »

Bateaux Classiques ...Flamme Rose

Muscadets.....Pavillon Muscadet

First 210/211.....Flamme Bleue ciel si 6 bateaux minimum sinon Osiris

J 80...Flamme Verte

## 8. LES PARCOURS

- 8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer :

**Parcours côtiers** indiqués sur l'Annexe 1 pour Habitable le samedi  
et Annexe 2 pour le dimanche

Le N° du parcours à effectuer pour chaque classe sera affiché sur le bateau Comité à chaque départ

## 9. MARQUES

Parcours côtiers : voir Annexes 1 et 2 pour habitable

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Description des zones considérées comme des obstacles :  
Bateaux Comité et Bateaux Commissaires

## 11. LE DEPART

11.1 Ligne de départ :

Départ entre Bateau Comité et Bouée gonflable orange sur zone suivant indications du Comité de course par VHF 77

11.2 **Procédure de départ :**

5 mn	pavillon de classe + signal sonore	signal d'avertissement
4 mn	pavillon P ou I ou Noir ou Z + signal sonore	signal préparatoire
1 mn	affalé de P ou I ou Noir ou Z + signal sonore long	Minute avant le départ
0	affalé du pavillon de classe + signal sonore	Top départ

11.3 Délai pour prendre le départ après le signal de départ : 4 minutes

## 13. L'ARRIVEE

voir Annexe 1 ou 2

## 14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 Toutes classes concernées

## 15. TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE

15.1 Temps limite pour finir (sauf si avis contraire du comité de course par VHF 77)

Samedi 19 juin = 18h00

Dimanche 23 juin = 16h00

## 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Emplacement du secrétariat du jury : Chapiteau ou Bateau Comité SNBSM

16.2 Si différent de 60 mn, temps limite de réclamation après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour : 30 mn

16.3 Emplacement de la salle du jury : Chapiteau le samedi et Centre SNBSM le Dimanche

16.4 *Après avoir franchi la ligne d'arrivée, afin que leur réclamation soit recevable, les concurrents devront indiquer leur éventuelle intention de réclamer au bateau comité assurant l'arrivée.*

*Identification réclamant/réclamé. Ceci modifie la RCV 61*

## 17. CLASSEMENT

17.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1

17.2 Courses retirées : aucune ( toutes les courses comptent pour le classement)

## 18. REGLES DE SECURITE

18.1 Emargement obligatoire au départ et au retour

18.2 **Abandon** : un bateau qui abandonne doit le signaler au Comité de course par VHF 77 ou tél 06.30.56.34.90 faute de quoi, il pourra être DSQ sur l'épreuve.

18.3 **Canal VHF : 77** (obligatoirement en veille)

*Avant le signal d'avertissement de la première course de chaque jour, chaque concurrent devra passer à proximité du bateau Comité pour identification et pointage sur zone de départ*

## 20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.2 Heure limite d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés : Une heure avant le premier signal d'avertissement de l'épreuve

## 21. PUBLICITE

Conditions applicables à la publicité fournie par l'autorité organisatrice : sans objet

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : bateaux arborant le pavillon SNBSM

## 23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

23.2 Identification des bateaux accompagnateurs : sans objet

## 28. PRIX

18h00 Résultats Bar Le Cunningham's

**Challenge ADFJCC (doris)** au premier de la classe First 210

**Challenge Jacques Cartier (sabre)** au 1<sup>er</sup> Osiris du groupe OSIRIS le plus nombreux

**Challenge BPO** au 1<sup>er</sup> Classique

**Trophée Ville de PLOUER** au 1<sup>er</sup> J 80

**Trophée MALO** au premier Muscadet

*Attention... .Modification possible en fonction des classes et du nombre d'inscrits*

## ARBITRES DESIGNES :

Nom du président du comité de course : Jean Journée

Nom du président du jury : Patrick Celton

## ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe Parcours** (ceci modifie la RCV 32).

**Si un bateau du comité de course arborant un Pavillon « Rouge » et le Pavillon « SNBSM »** (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.

**Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.**

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons « **Aperçu sur S** » accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le « Pavillon de Série » des séries concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F.

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. »

Liste des marques où un pointage officiel peut être effectué : [ **Tourelle des Zèbres** ]



**ANNEXE N° I HABITABLE**

**Samedi 19 Juin 2021**

**Le N° de parcours à effectuer sera affiché sur le bateau Comité avant le signal d'avertissement de la ou des série(s) concernée(s)**

**Plusieurs parcours pourront être programmés (indication par VHF 77)**

**Ligne de départ**

Située dans l'est du port de Plouër, elle est matérialisée par le bateau Comité et une bouée, et doit être franchie dans le sens **Sud à Nord**. Le bateau comité arborera le pavillon de la SNBSM . Il constituera un obstacle ainsi que le bateau viseur

Les signaux seront donnés du bateau comité.

**Heure de départ : Samedi 14 H 00**

PARCOURS      \*Réduction de parcours possible à ces marques

N°1 (»10M)	N°2 (»14 M)	N°3 (18M)	N° 4 ( 21M)
	DEPART	DEPART	Départ
DEPART	BALISE LE CHAUDRON Td	Chaudron et Pointe de l' Ecrais Td	Chaudron et Pointe de l'Ecrais Td
BALISE LE CHAUDRON Td	BALISE POINTE DE L'ECRAIS Td	<b>Tourelle des Zèbres* Bd</b>	<b>Tourelle des Zèbres *Bd</b>
BALISE POINTE DE L'ECRAIS Td	<b>TOURELLE DES ZEBRES*</b> Bd	<b>Bouée Rouge de chenal pointe de la Haie * Bd 48°32'454N 1°58'17W</b>	<b>Bouée Rouge de chenal pointe de la Haie *Bd 48°32'454 N 01°58'17 W</b>
<b>TOURELLE DES ZEBRES*</b> Bd	<b>BOUEE ORANGE MOUILLEE DANS L'EST DE LA POINTE GAREL*</b>	<b>Tourelle des Zèbres* Bd</b>	<b>Tourelle des Zèbres * Bd</b>
BALISE POINTE DE L'ECRAIS Bd	<b>BOUEE ORANGE MOUILLEE DANS L'EST DE LA POINTE GAREL*</b>	<b>Bouée ORANGE mouillée dans l'Est de La pointe de garel* Bd</b>	<b>Bouée ORANGE mouillée dans l'Est de la pointe de Garel* Bd</b>
BALISE LE CHAUDRON Bd	<b>TOURELLE DES ZEBRES*</b> Bd		<b>Tourelle des Zèbres* Bd</b>
ARRIVEE	BALISE POINTE DE L'ECRAIS Bd	Balises Ecrais et Chaudron Bd	Balises Ecrais et Chaudron Bd
	BALISE LE CHAUDRON Bd	Arrivée	Arrivée
	ARRIVEE		



Suite Annexe I parcours du samedi 19 juin

ARRIVEE

***Ligne d'arrivée en sens inverse de la ligne de départ***

Entre le mât arborant le pavillon bleu du bateau comité à Td et une bouée gonflable Blanche à Bd

*Déclarations d'arrivée et réclamations*

Emargement Arrivée au centre de course, situé sous le chapiteau SNBSM du Port de Plouer, à l'issue de la dernière course du jour ainsi que les éventuelles réclamations , dans les délais prescrits. .

**ANNEXE N° 2**

**DIMANCHE 20 Juin 2021 :**

**COURSE à suivre**

DEPART

*Ligne de départ*

Située dans l'est du port de Plouer, elle est matérialisée par le bateau Comité et une bouée, et doit être franchie dans le sens **Sud à Nord**. Le bateau comité arborera le pavillon de la SN Baie Saint-Malo. Il constituera un obstacle.

Les signaux seront donnés du bateau comité. (**dans le cas où plusieurs parcours seraient envisagés, le premier parcours sera l'un des parcours du samedi**)

**Heure du 1er départ : 10 H 00**

PARCOURS

<b>PARCOURS N°5 (»5,8M)</b>		<b>PARCOURS N°6 (»9,5 M)</b>		<b>PARCOURS N° 7(»14M)</b>	
		DEPART		DEPART	
DEPART		BALISE CHAUDRON	<b>Td</b>	Balise Chaudron	<b>Td</b>
BALISE LE CHAUDRON	<b>Td</b>	<b>TOURELLE DES ZEBRES*</b>	<b>Bd</b>	<b>Tourelle des Zèbres*</b>	<b>Bd</b>
<b>BALISE POINTE DE L'ECRAIS*</b>	<b>Td</b>	<b>BOUEE ORANGE MOUILLEE DANS L'EST DE LA POINTE GAREL*</b>	<b>Bd</b>	<b>*Bouée Rouge de chenal pointe de la Haie 48°32'454N 01°58'17W*</b> <i>*Réduction de parcours possible à cette marque</i>	<b>Bd</b>
<b>TOURELLE DES ZEBRES*</b>	<b>Bd</b>	<b>TOURELLE DES ZEBRES*</b>	<b>Bd</b>	<b>Tourelle des Zèbres*</b>	<b>Bd</b>
ARRIVEE		ARRIVEE		ARRIVEE	

ARRIVEE

*Ligne d'arrivée*

Elle est matérialisée par un bateau arborant les pavillon bleu à laisser à Tribord et une bouée Blanche au Nord de la Tourelle des Zèbres. Elle est à franchir dans le sens Sud à Nord.

*Déclarations d'arrivée et Réclamations*

Elles devront être déposées au centre de course SNBSM Port des Sablons à l'issue de la 2° course.

Les gagnants devront également y être déposés.

**Résultats à 18h00 au Bar Le Cunningham'S**